



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, composé de 27 membres en exercice, légalement convoqué le 10 avril, s'est réuni à la salle des fêtes de Gélannes, sous la présidence de Monsieur Éric VUILLEMIN, Président.

Membres en
exercice : 27

Présents : 21

Représentés : 5

Suffrages
exprimés avec
pouvoir : 26

PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Délégués des Communes de

CRANCEY : Jean-Pierre MEUNIER - Bernard BERTON

GELANNES : Richard BEGON – Nathalie SOUBRIARD

MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE : Jean-Michel LATOUR – Valérie NOBLET – Adrien ROBIN

PARS-LES-ROMILLY : Marianne JOLY – Béatrice PAYEN - Philippe CAIN

ROMILLY-SUR-SEINE : Éric VUILLEMIN - Marie-Thérèse LUCAS – Adam DA MOTA – Jacques BEAUJEAN – Frédérique HITTLER - Gilles MATHIEU – Sophie CORVO – Stéphanie PINTA – Yvan BERNARD – Angélique RANC

SAINT HILAIRE-SOUS-ROMILLY : Patrick NUNEZ

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

EXCUSES REPRESENTES : Michel LAMY représenté par Éric VUILLEMIN – **Nadine JOLY** représentée par Valérie NOBLET – **Elisabeth PARIAT** représentée par Jean-Michel LATOUR – **Virginie LAURENT** représentée par Adam DA MOTA – **Gilles BOYEZ** représenté par Frédérique HITTLER

EXCUSES NON-REPRESENTES : Fethi CHEIKH

Madame Nathalie SOUBRIARD a été désignée secrétaire de séance.

N° 26-017 du registre des délibérations

OBJET : ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'AUBE – A.D.I.L.A - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROMILLY-SUR-SEINE

Rapporteur : ERIC VUILLEMIN

L'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'AUBE assure deux permanences mensuelles à la Maison de Justice et du Droit depuis avril 2015. Cette structure apporte des informations gratuites au public sur l'ensemble des questions juridiques, fiscales et financières, relatives au logement et à l'habitat.

Aujourd'hui, l'ADILA saisit la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine afin **de désigner un représentant** siégeant au conseil d'administration.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5214-21 ;

Vu la demande formulée par l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'AUBE,

En vertu de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, Il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination. [...] Toutefois, le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. En l'espèce, à défaut de dispositions en ce sens, le Conseil Communautaire peut décider à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et à la majorité absolue.

Le Président sollicite et fait état des candidatures et propose à l'Assemblée de passer au vote.



Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE :

DÉCIDE à l'unanimité des suffrages exprimés, par application de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de ne pas procéder à la nomination du délégué titulaire par scrutin secret.

PREND ACTE de la candidature de Madame **Marie-Thérèse LUCAS** ;

CONSTATE qu'il n'y a pas d'autre candidature et qu'elle prend effet immédiatement, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DIT que Madame **Marie-Thérèse LUCAS** est désignée, en tant que représentante de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, au Conseil d'Administration de l'Association Départementale d'Information sur le Logement de L'AUBE – (A.D.I.L.A).

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Eric VUILLEMIN

Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération
Copie conforme transmise le _____ à :

- Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Aube,
- Point Justice,
- l'Association Départementale d'Information sur le Logement de L'AUBE – (A.D.I.L.A),
- Membre désigné

Le Président,

Eric VUILLEMIN